

VICTOT en GRAND

Élections municipales - Victot-en-Auge
15 et 22 mars 2026



Pour une commune vivante et durable

Victot-en-Auge est une commune récente, née il y a un an de la fusion entre Victot-Pontfol et Gerrots, raison pour laquelle le Conseil Municipal est désormais légalement réputé complet à 15. Cette commune nouvelle entre aujourd'hui dans une phase importante : celle de la consolidation, du vivre-ensemble et de la mise en place d'un fonctionnement durable, au plus près des habitants.

La liste « Victot en grand », composée de quinze habitantes et habitants des différents hameaux de la commune, renouvelant le conseil actuel de 20 % environ, se présente à vos suffrages les 15 et 22 mars prochains pour un second mandat qui monte en puissance.

Une liste sans appartenance politique, revendiquant une approche indépendante, pragmatique et tournée vers l'intérêt général, dans une démarche citoyenne et un ancrage fort dans la réalité locale.

Victot-en-Auge est une petite commune, avec des hameaux, une histoire et des usages qu'il faut respecter. Notre candidature s'inscrit dans une volonté simple : faire fonctionner la commune au quotidien, dans l'écoute et la proximité.

Mais « Victot en grand », c'est aussi se laisser la possibilité de projets structurants. C'est porter une ambition permettant d'assurer l'avenir et le rayonnement de notre commune dans son bassin de vie, de prolonger l'action de nos prédécesseurs au service des habitants de Gerrots, de Victot, de Pontfol et des Authieux. C'est aussi assurer une voix qui compte au sein de notre communauté de communes, Normandie Cabourg Pays D'Auge, des syndicats et des instances dont dépend très largement notre commune.

Alexandre BOUILLON

☎ 06 30 04 82 88



**Réunion publique
autour d'un café
le 7 mars dès 10h30**

www.victot-en-grand.fr



Nos priorités

- **Consolider l'unité de la commune**, en respectant les équilibres et les spécificités des hameaux qui composent Victot-en-Auge ;
- Maintenir une **relation de proximité avec les habitants**, en continuant de les rassembler autour d'événements festifs, culturels ou sportifs, et en les associant aux décisions locales ;
- Assurer le quotidien tout en préparant l'avenir, grâce à une **gestion responsable**, transparente et adaptée à la taille et aux moyens de la commune ;
- **Valoriser le patrimoine communal**, notamment en rendant la mairie plus accessible et identifiable et en développant un maillage de chemins communaux accessibles et entretenus ;
- **Sécuriser le quotidien des habitants**, en agissant autant que possible sur la sécurité routière, la prévention des inondations et la défense incendie.

Comment se déroule le scrutin ?

La [loi du 21 mai 2025](#) étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- Harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- Renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Les listes doivent donc être paritaires et respecter une alternance stricte femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.



Dates du scrutin

- **1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026 de 8h à 18h**
- **2nd tour : dimanche 22 mars 2026 de 8h à 18h**



Alexandre BOUILLON

49 ans
Cadre dirigeant
Résident de Pontfol
Conseiller municipal depuis 2014
Maire sortant

Conseiller communautaire
et Membre du bureau de NCPA depuis 2020
Vice-président de l'Office du Tourisme Intercommunal
Trésorier de l'Association des Maires Ruraux du Calvados

« Dans une commune comme la nôtre, l'action municipale doit rester concrète, lisible et utile. L'enjeu est de travailler ensemble, avec sérieux et bon sens, pour que Victot-en-Auge continue de se construire sereinement. »



Béatrice AUMONT

83 ans
Retraîtée
Résidente de Victot
Conseillère depuis 2002
Adjointe sortante



Brigitte VUATRIN

74 ans
Assistante parlementaire retraitée
Résidente de Pontfol
Conseillère municipale depuis 2008



Antoine ASSELIN de VILLEQUIER

66 ans
Agriculteur retraité
Résident de Victot
Conseiller municipal depuis 1989
Adjoint sortant



Catherine GUILLOU

70 ans
Retraîtée de l'Education Nationale
Résidente des Authieux
Conseillère municipale depuis 2008
Adjointe sortante



Antoine CHAUVEL

50 ans
Technicien CUMA
Résident de Gerrots
Conseiller municipal depuis 2014



Chantal DERID

78 ans
Dessinatrice en architecture
intérieure retraitée
Résidente de Gerrots
Conseillère municipale depuis 2008



Etienne BERTAIL

63 ans
Cadre commercial
Résident de Pontfol
Conseiller municipal depuis 2020



Delphine BROWAEYS

49 ans
Assistante médicale
Résidente de Gerrots



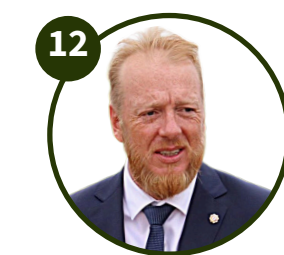
Fabrice JARDIN

54 ans
Cadre de la fonction publique
DDTM du Calvados.
Résident de Gerrots



Elise RENOUF

72 ans
Retraîtée
Résidente de Gerrots depuis 2006
Conseillère municipale depuis 2020



Guillaume MARIE

52 ans
Entrepreneur
Résident de Victot
Conseiller municipal depuis 2008



Fanny FOUQUES

43 ans
Infirmière et agricultrice
Résidente de Pontfol
Conseillère municipale depuis 2020



Patrick HOULETTE

70 ans
Retraité
Résident de Pontfol



Laëtitia JEAN

42 ans
Coach et consultante en organisation
et management
Résidente de Victot

Réunion publique
autour d'un café
SAMEDI 7 MARS
dès 10h30



www.victot-en-grand.fr

BILAN DE MANDAT 2020 - 2026

Construire l'avenir de nos communes

La fusion entre Gerrots et Victot-Pontfol a marqué une étape historique pour nos communes. Une opération menée de manière participative et concertée permettant de nous assurer indépendance, pérennité et marges de manœuvre plus importantes.



Améliorer la sécurité et les infrastructures

Nous avons amélioré la sécurisation de notre voirie : adressage complet de notre commune pour faciliter l'accès, installation de radars pédagogiques et signalisation verticale de tous nos chemins communaux. D'importants travaux ont été réalisés sur nos communes : Défense incendie à Gerrots, assainissement pluvial, réfection complète de voirie.



Défendre les intérêts de nos habitants

Assidus aux Conseils Communautaires NCPA, nous avons obtenu l'installation de points de regroupement de déchets et un accès dérogatoire à la déchèterie de Cambremer. Nous avons permis le subventionnement de la réhabilitation des assainissements non collectifs. Nous avons fait labelliser notre chemin de randonnée dont une partie a été reconnue d'intérêt communautaire.



Maintenir le dialogue avec vous

Chacune de nos décisions s'est construite en vous consultant, chacune de nos actions s'est déployée en vous informant. Mise en place de notre site internet www.victot-pontfol.fr, notre lettre d'information bisannuelle, l'application PanneauPocket, la distribution régulière de prospectus, de sondages, de questionnaires.

Créer du lien et faire vivre notre territoire

Les fêtes des voisins, les cérémonies des vœux, le repas des aînés devenu intergénérationnel ou l'arbre de Noël partagé avec Hotot-en-Auge et Beuvron-en-Auge.

Une offre culturelle par la création d'une boîte à livres, d'une bibliothèque et de premières rencontres littéraires. L'accueil de la Micro-Folie de NCPA, séance de cinéma en plein air avec l'équipe du film.



Gérer rigoureusement les deniers publics

Notre gestion financière est exemplaire : aucun recours à l'emprunt, tous nos budgets votés en excédent, aucune hausse des taxes communales (celles de Victot-Pontfol ont même diminué en 2024 pour égaler celles de Gerrots).